

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2011005

Signataire : CS/RH

OBJET : Voyage en Chine du CMA tennis de table, dans le cadre du jumelage Aubervilliers - Iéna

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'accord de jumelage entre Aubervilliers et Iéna (Allemagne) du Conseil municipal votée le 18 mai 1999,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance de soutenir le déplacement du Club Municipal d'Aubervilliers, section tennis de table, en Chine en avril 2011 dans le cadre d'un échange avec un club de pongistes d'Iéna et un club de pongistes de Canton,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 800 euros (huit cents euros) au Club Municipal d'Aubervilliers (section tennis de table) pour un voyage en Chine en avril 2011.

La dépense est inscrite au budget communal, chapitre 65.

Le Maire

Jacques SALVATOR